

**Atelier « renforcé » dans un lycée francilien
COMPTE-RENDU D'ATELIER**

Intitulé de l'atelier	Atelier renforcé « Objectif 2040 »
Lycée	Ecole de Boulangerie et Pâtisserie – 64 Rue des Pirogues de Bercy, 75012
Département	Paris
Date	Mercredi 7 décembre
Animateurs	Jose Yek GONZALEZ Res publica Anaïs DE LA FONCHAIS, Res publica

PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE



22 apprentis



Ecole de Boulangerie
et Pâtisserie - 75



Sensibilisation et identification des
défis majeurs de la région et des
leviers pour les relever

Le septième atelier renforcé avec un public de lycéens s'est déroulé mercredi 7 décembre 2022 de 14h à 16h, à l'Ecole de boulangerie et pâtisserie de Paris. 22 apprentis y ont participé. Cet atelier a permis de réaliser les trois exercices proposés par le kit de concertation : Le temps de sensibilisation et d'appropriation des notions d'aménagement par le jeu « Les défis de l'Île-de-France » ;

- Le temps d'identification des défis majeurs pour l'avenir de l'Île-de-France ;
- Le temps de prospective à travers la recherche de leviers et de pistes d'action pour relever les défis préidentifiés.

Pendant la première partie de l'atelier, les participants, répartis en trois groupes, ont réalisé des fresques à travers le jeu « Les défis de l'Île-de-France ». Ils étaient accompagnés à chaque table par une facilitatrice. Les élèves se sont appuyés sur l'outil d'animation et sur le facilitateur pour bien saisir les sujets traités.

A partir de leur fresque, les participants, répartis dans les mêmes groupes, ont collectivement identifié trois défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la Région. Dans une logique de prospective, ils ont ensuite imaginé des pistes d'action pour relever leurs trois défis. A la fin de l'exercice en sous-groupes, chaque groupe a présenté sa fresque, ses défis et ses pistes d'action.

PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

I. LES DEFIS MAJEURS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE A L'HORIZON 2040

A partir de l'exercice de sensibilisation, les participants, répartis en trois groupes, ont collectivement identifié les défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la région.

Les défis identifiés par le premier groupe :

- Le dérèglement climatique ;
- La construction ;
- La santé humaine.

Les défis identifiés par le second groupe :

- La préservation de la biodiversité ;
- Le dérèglement climatique ;
- Les déchets de la construction.

Les défis identifiés par le troisième groupe :

- Les mobilités ;
- La préservation de l'environnement ;
- La propreté des villes.

Ces défis rejoignent les défis A, B, F et G identifiés par la Région.

Défis identifiés par les participants	Défis identifiés par la Région
La préservation de la biodiversité et de l'environnement	A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
Les déchets de la construction	
Les mobilités	F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
La propreté des villes	B. Lutter contre les émissions de CO2
Le dérèglement climatique	G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience
La santé humaine	

II. LES PISTES D' ACTIONS POUR RELEVER LES DEFIS PREIDENTIFIES

Les participants ont identifié les pistes d'actions suivantes pour relever les défis préidentifiés :

- **Sur le défi de la construction et ses déchets :**
 - Réduire le nombre de constructions nouvelles ;
 - Favoriser la construction d'écoquartiers ;
 - Réhabiliter les friches et les convertir en logements sociaux ou écoles ;
 - Augmenter les contrôles sur les nouvelles constructions, afin d'éviter la construction de bâtiments polluants.

- **Sur le défi des mobilités :**
 - Développer les pistes cyclables ;
 - Améliorer l'offre de transports en commun dans les zones périphériques ;
 - Créer des espaces piétons.

- **Sur le défi de la santé humaine et la propreté des villes :**
 - Diminuer les flux de circulation ;
 - Diminuer les ilots de chaleur.

- **Sur le défi du dérèglement climatique :**
 - Privilégier l'utilisation des transports en commun ;
 - Développer les énergies renouvelables ;
 - Augmenter l'autonomie alimentaire de la région.

- **Sur le défi de la préservation de la biodiversité et l'environnement :**
 - Fixer un quota pour la délivrance de permis de construire ;
 - Végétaliser la ville ;
 - Arrêter l'étalement urbain ;
 - Préserver les réservoirs de biodiversité de la région.

